

DENOMINATION
CCAS
2018

DELIBERATION
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
 2018

Nombre de membres en exercice	: 9
Nombre de membres présents	: 4
Nombre de suffrages exprimés	: 5
Votes	
Contre	0
Pour	5

Date de la convocation le 09-04-2019
 Séance du 15-04-2019 à 20 H 30

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Conseil d'Administration du 08 avril 2019, un nouveau Conseil d'Administration a été organisé le quinze avril 2019 conformément au CGCT sans condition de quorum sous la Présidence de M VOLLE André, président du CCAS, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2018 dont les résultats conformes au compte de gestion comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	4 961,01 €	/	/	/	4 961,01 €
Opérations de l'exercice	37 059,34 €	38 833,51 €	/	/	37 059,34 €	38 833,51 €
TOTAUX	37 059,34 €	43 794,52 €	/	/	37 059,34 €	43 794,52 €
Résultat de clôture	/	6 735,18 €	/	/	/	6 735,18 €

Besoin de financement
 Excédent de financement

/
 /

/
 /

Restes à réaliser

/ /

/ /

Besoin de financement des RAR

/

/

Excédent de financement des RAR

/

/

Besoin total de financement

/

/

Excédent total de financement

/

/

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

/

au compte 1068 investissement

6 735,18 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations MM VOLLE - CROZIER - LEBRAT - LASCOMBE
 Absent : MM RAMUS - GENDRON - BOMBRUN - ACHOUR
 Excusés : Mme PIQUEMAL a donné procurator à Mme LEBRAT.

Pour expédition conforme, le 16 avril 2019.
 Le président André VOLLE

